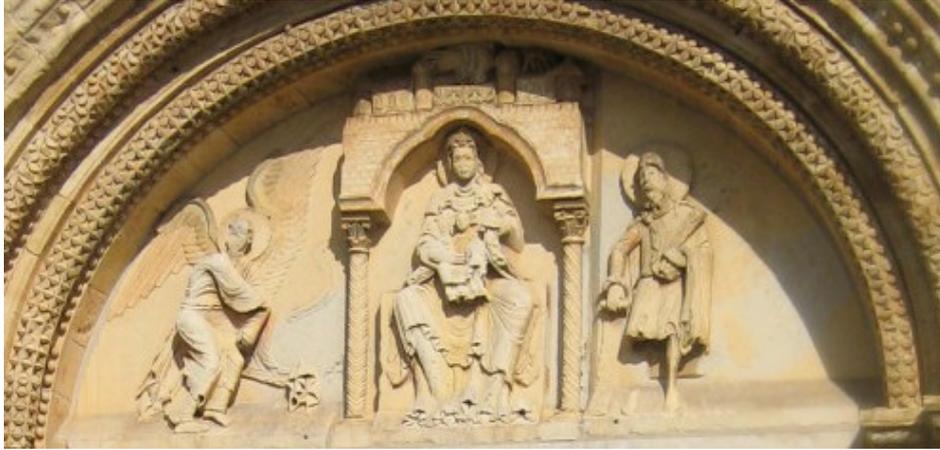


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



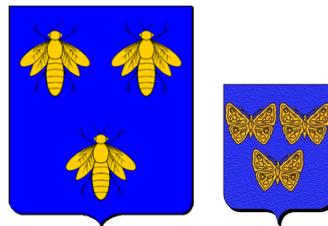
Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



LIGNÉES DONZIAISES

FAMILLE GILLOT D'ALLIGNY

(ALLIGNY)



En Bourgogne (Langres), puis en Nivernais : « D'azur à trois mouches (al. papillons) d'or »

La famille Gillot semble originaire de Langres, comme le confirment les bénéfices ecclésiastiques détenus dans ce diocèse par certains de ces membres, dont le Prieuré de Suxy. Elle est connue depuis le début du XVIème siècle par Jean Gillot, éminent jurisconsulte.

Elle s'est établie en Nivernais par Philbert Gillot, avocat, son fils, à qui le duc de Nevers céda la terre d'Alligny (près Cosne), relevant de la baronnie de St-Verain et de l'évêque d'Auxerre, dont ses descendants prirent le nom.

Son frère Jacques Gillot, Chanoine de la Sainte-Chapelle, était un clerc érudit, célèbre en son temps. Il fut l'un des initiateurs de la « Satire Ménippée ».

Villenaud donne une généalogie simplifiée de cette famille, mais en raison de la notoriété de certains de ses membres, de nombreuses sources évoquent les Gillot.

0/ Jean GILLOT¹

Docteur en Droit, Jurisconsulte, né à Langres vers 1520.

Il fut sans doute l'éditeur d'une version imprimée des homélies sur l'Hexaméron de Saint Basile de Césarée, dont il a signé la préface en 1565.²

Auteur notamment d'un ouvrage intitulé « Juris Themata » (Axiomes de Droit), qu'il dédia au **Cardinal de la Bourdaisière**, alors évêque d'Angoulême, en 1538 (*qui fut aussi Ambassadeur à Rome (1558-1561), puis évêque d'Auxerre (1563-1570), où il ne mit guère les pieds, ce qui facilita les entreprises des huguenots, qui prirent la ville en 1567*)



Philbert Babou de La Bourdaisière (1513-1570), par Clouet

¹ Dict. de Biographie universelle, Michaud, 1843

² Cf. à ce sujet l'édition critique de ce texte par Mendieta et Rudberg (Berlin, 1958)

Ce prélat, qui résidait à Rome, ne partit même pas dans son diocèse, si ce n'est peut-être en allant de Paris dans la capitale du monde chrétien pour y remplir les fonctions d'ambassadeur de Henri II de François II et de Charles IX, ou durant son séjour en France, en 1566.

Quelques historiens le font originaire d'Italie; le nom de Babou fut, disent-ils, celui que choisirent les cadets de la famille des Naldi dans le pays de Faventins. Ils prétendent qu'une de ces branches passa en France et s'établit à Bourges ou aux environs. Mais ces assertions sont loin d'être indubitables, Un historien de Touraine dit que Philibert Babou naquit à la Bourdaisière, entre Tours et Amboise; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un chevalier et trésorier de France de ce nom et natif de Bourges possédait dans le Berry, vers le règne de François 1er, la châtellenie de Voullon, et c'est ce qui autorise à croire que le cardinal, qui fait le sujet de cette page, vit aussi le jour à la Bourdaisière ou dans les environs. Le Philibert, seigneur de Voullon dont nous venons de parler, ayant épousé en 1510 **Marie Gaudin**, dame de la Bourdaisière et de Thuisseau, fille d'un maire de Tours et célèbre par sa beauté, source de la fortune de sa famille, communiqua à ses enfants le surnom de la Bourdaisière, notamment à son aîné Jean, gouverneur et bailli de Gien.



Le cardinal Philibert Babou fut aussi plus communément connu sous ce surnom, et l'évêché d'Auxerre fut le dernier bénéfice qu'il posséda. Il fut évêque d'Angoulême dès 1532, n'étant âgé que de vingt ans et succéda sur ce siège à Jacques son frère, mort le 26 novembre de cette année. Son entrée dans cette ville ne fut pas solennelle, dit l'historien Jean Mesneau, parce que les cloches de la cathédrale avaient été descendues des clochers, par ordre du roi, en punition du soulèvement de l'Angoumois, dans l'affaire de la gabelle. Philibert Babou devint abbé du Jard près de Melun le 23 janvier 1540, abbé de Rebais en 1555, maître des requêtes en 1557, doyen de Saint-Martin de Tours en 1559, et cardinal du titre de Saint-Sixte le 26 février 1561.

La nomination du cardinal de la Bourdaisière au siège d'Auxerre (16 décembre 1562) fut un malheur, car les Calvinistes profitèrent de l'absence de l'évêque pour propager leurs erreurs, et le diocèse en fut bientôt infecté. Les huguenots ne tardèrent pas à y lever le masque, se sentant appuyés par d'Andelot et le prince de Condé, dont les hommes d'armes ne cessaient de sillonner le pays auxerrois, allant d'Orléans à Tanlay et à Noyers. Le 27 septembre 1567, la ville d'Auxerre fut prise par trahison, et devint le théâtre de toutes sortes d'horreurs, de cruautés et de sacrilèges. Les couvents, les églises et les demeures des prêtres furent dévastés, et l'abomination de la désolation fut dans le lieu saint jusqu'au 25 avril de l'année suivante, époque où les catholiques chassèrent les huguenots.

Le cardinal fit prendre possession du siège par Matthieu de Macheco. archidiacre de Passy en l'Église de Langres, qui présenta ses huiles au chapitre le 18 juin 1563. Cet ecclésiastique avait été nommé par lui vicaire général du

diocèse par lettres datées de Rome le 10 mai précédent. En vertu d'une bulle du pape, le cardinal vendit et aliéna, le 12 décembre suivant, l'hôtel que les évêques d'Auxerre possédaient à Paris, près de la porte Saint-Michel. Cette vente fut consentie à Guillaume Manault, conseiller au Châtelet, moyennant la somme de 1600 livres qui servit au cardinal à payer sa cote de deniers de subvention accordés à Chartes IX, par le clergé de France, pour soutenir la guerre contre les huguenots. Le 5 janvier 1564, ses vicaires généraux reçurent le serment de Jacques, duc de Nevers, pour la baronnie de Donzy, et l'année suivante, celui de Louis, aussi duc de Nevers, et d'Henriette de Clèves. Cette même année, le cardinal se rendit à Rome pour assister au conclave, mais il se trouvait à Paris le 7 juin 1566, puisque ce jour-là, il conféra un canonicat de sa cathédrale à Jean des Roches, clerc du diocèse de Tours, qui avait été son secrétaire à Rome.

Pendant qu' il était évêque d'Angoulême, quelques auteurs lui dédièrent leurs ouvrages, notamment en 1538, **Jean Gillot**, qui lui fit hommage de ses Axiomes de droit, et en 1552, Barthélemi Lanneau, né à Bourges, qui lui dédia sa Poésie peinte.

Le cardinal de la Bourdaisière mourut subitement à Rome le 26 janvier 1570, à l'âge de cinquante-sept ans, et y fut inhumé dans l'église de Saint-Louis-des-Français. Il avait enrichi un fils naturel de son frère, qu'il avait adopté avant d'entrer dans les ordres et qu'il institua l'héritier de immense fortune, au grand mécontentement des maisons d'Estrées et de Sourdis qui prétendaient à sa succession.

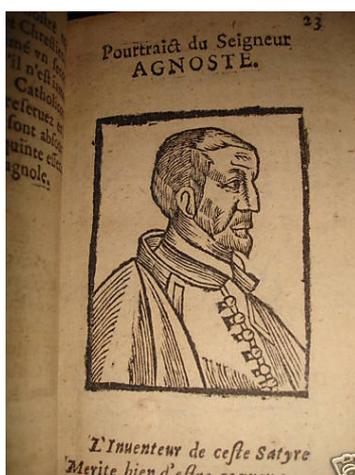
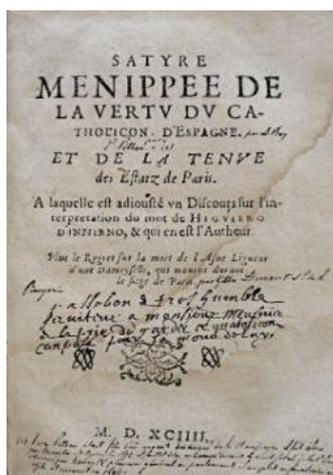
D'où :

- **Philbert, qui suit**
- **Gabrielle X Louis Duret**, maître de camp de cavalerie (fils de Louis, Substitut général du Procureur au Parlement de Paris, lui-même fils de **Louis Duret** (1527-1586), Professeur célèbre au Collège royal de Médecine - avec **Ambroise Paré** - Médecin ordinaire des rois Charles IX et Henri III, originaire de Bagé-la-Ville en Bresse alors savoyarde, ce dernier fils de Jean, sgr de Montanet en Piémont)



- **Jacques Gillot** (Langres 1550-1619, inhumé dans le chœur de la Ste-Chapelle), Conseiller-Clerc au Parlement de Paris (1573), Chanoine de la Sainte-Chapelle puis Doyen de Langres, Prieur de **Suxy** (1609-1618) ;³

Homme de lettres et érudit, religieux sage et fin lettré, il était en relation avec tous les beaux esprits de son temps ; il fut l'un des initiateurs de « **la Satire Ménippée** ». Cette oeuvre satirique collective mêlant prose et vers, avait pour sujet la tenue des États généraux convoqués à Paris le 26 janvier 1593 par le duc de Mayenne, chef de la Ligue hostile à Henri IV, dans le but d'élire un roi catholique. Circulant d'abord sous le manteau en 1593, elle fut imprimée en 1594. Elle avait été conçue lors de réunions à son domicile, Quai des Orfèvres. Il avait aussi réuni une importante bibliothèque.



Chapelle (XIIIème) du prieuré de Suxy, ancienne Maladrerie, au diocèse de Langres (St-Broingt-les-Fosses, 10) et cathédrale St-Mannès de Langres

³ cf. « **Les présidents au mortier du parlement de Paris** » par François BLANCHARD (Paris, 1647), page 120 : « Jacques GILLOT : D'azur au chevron d'or accompagné de deux croissants en chef & d'une croix pattée en pointe d'argent ». Il avait été reçu conseiller au parlement de Paris le 19 juin 1573 en la 2ème chambre des enquêtes. Il mourut en janvier 1619. »

Implantation en Nivernais

1/ Philbert GILLOT (+1617)

Avocat en Parlement⁴, acheteur d'Alligny en 1605⁵ (aveu à l'évêque d'Auxerre en 1619), demeurant rue Dauphine à Paris, non loin de son frère Jacques.⁶



⁴ AD 15, Inventaire de la série E (p.117) 1587. — GILLOT. — Donation entre vifs (incomplète), faite par M. Yves d'Allègre, chevalier, seigneur de Meillaud, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, « de présent » à Paris en sa maison sise rue de Saint-Eustache, à noble homme M Philbert Gillot, avocat en la Cour de Parlement à Paris, de la somme de cent écus sol de rente sur les terres et seigneuries adjudgées audit sieur d'Allègre par arrêt de Messieurs du Grand Conseil.

(NDLR : Yves, Mis d'Allègre et Bon de Meilhaud (63), Gouverneur d'Issoire (1560-1592), (fils d'Antoine et Françoise de Mailly, / 1583 Françoise Babou de la Bourdaisière...assassiné avec elle.)

⁵ En 1605, le duc de Nevers Charles de Gonzague, aliéna le domaine d'Alligny, distrait de la baronnie de St-Verain, à Filbert Gillot, avocat en la cour de Parlement, et Anne Chevalier sa femme...(Lebeuf, p. 657), d'où René et Alexandre...1617 : Inventaire après décès de Philbert Gillot à la requête d'Anne Chevalier, sa veuve, demeurant rue Dauphine, et ses enfants et héritiers. Tapisseries, prisées par François Bocquet, maître tapissier rue Dauphine, bijoux estimés par Jacqueline Leschassier, veuve de Lambert Hotman, marchand orfèvre sur le Pont au Change.

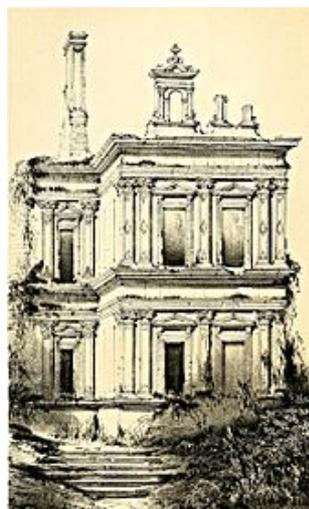
6 - AD 58, série 2F, p. 6 - 8 et 19. Transaction entre Anne de Chevières et Catherine de Polignac touchant le différend qui séparait leurs maisons du fait du meurtre des seigneurs de Saint-Polgues, conclue sur la médiation de l'Archevêque de Lyon, Pierre d'Epinaç, du doyen de l'église de Lyon, de M. de Chevières, chanoine de ladite ville, de M. de Clessoy, grand custode, de Monseigneur de la Guiche, grand-maître de l'artillerie de France, gouverneur de Lyon, du comte de Saint-Chaumont, seigneur de Chevières, de M. de Bothéon, sénéchal de Lyon, du marquis de Canillac et de M. *des Vaines (sic)*, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. Présence de : Louis Buisson et Philibert Gillot, avocats au Parlement de Paris ; Richer Tardieu, écuyer, sieur du Mesnil, secrétaire du roi ; Michel de Thélis, procureur au Parlement, et Antoine Populle, avocat en la même cour (Lyon, 17 octobre 1596. Jean Croppet, notaire royal). Grosse et copie.

X **Anne CHEVALIER** (fille de Pierre (1530-1570), bourgeois de Cosne et marchand, seigneur de La Chopinière (auj. domaine viticole à Alligny, 29, rte de Bouhy) ; et de Paule Michel, elle-même fille de Jean, sgr de Perreuse et de Paule Hodoart, dame de Chaumot (89) (sœur de Renée Chevalier, qui épousa successivement Martin Le Gresle ⁷, Charles de La Grange d'Arquian, Jacques de Montgomery, Anne de La Marck et Guy II du Faur de Pibrac)



D'où :

- René (+1665), conseiller clerk au Parlement de Paris (1620), avocat en Parlement, Chanoine puis Doyen de Langres, Prieur de Suxy (1624-1658)
- **Alexandre, qui suit**
- Jacques Palamède, Aumonier du Roi, Prieur de Suxy (1618-1624)
- Marguerite Gillot, dame de **Chaumot** X Pierre Desprez, d'où Anne Desprez X Noël Le Boultz (fils de Jacques et Louise Compaing), d'où **François Le Boultz**, sgr de Chaumot, Conseiller au Parlement de Dijon, puis Président au Parlement de Paris, co-acheteur en 1694 de **La Motte-Josserand**, à Perroy, avec Gaspard Brayer
- Magdelaine (°22 aout 1601 Paris - 17 nov 1658 Paris) X 10 sept 1630 Pierre Hinselin, sgr de Reugny et de Moraches, d'où post.



Pennery (45), grille de l'ancien château de Chaumot (89), disparu

⁷ **Racines-Histoire (fiche Spifame)** : Martin Le Gresle X Renée Chevalier, dame des Préaux (fief maternel hérité à Chaumot, 89), d'Egriselles-Le-Bocage (77, mouvant de Villeneuve-La-Guyard et de la baronnie de Bray-sur-Seine) baronne de Dannemoine (1/3 en douaire) ° 1554 + 1641 (fille de Pierre ° 1530 + 1570, Marchand à Cosne-sur-Loire (58), seigneur de La Chopinière, et de Paule Michel, originaire de Sens (89) ; soeur d'Anne épouse de Philibert Gillot, seigneur d'Aligny, relevant de la baronnie de Saint-Vérain (58)

2/ Alexandre GILLOT d'ALLIGNY

Baron d'Alligny, Premier écuyer de la Reine Marie de Médicis

X v. 1600 **Marie de LONGIN** (*fille de Jean, sgr de Grand-Bigard⁸, à l'ouest de Bruxelles, d'une famille du Brabant, et de Miséricorde Marie Van Der Berckt*)



Château de Grand-Bigard (Brabant)

3/ Alexandre II GILLOT d'ALLIGNY

Baron d'Alligny

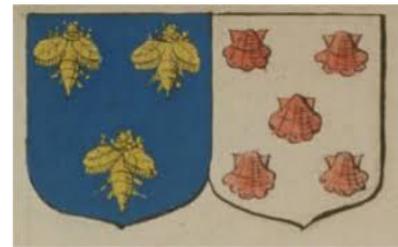
⁸ Dans leur séance du 18 mai 1580, les nations se plaignirent amèrement des ravages que commettaient dans les campagnes les cavaliers de la garnison de Bigard. Simon venait de mourir, ne laissant de Marie Scheyfve qu'un fils unique, appelé Jean, et qui était encore mineur (r. du 6/9/1586). Jean eut de Marie Miséricorde Vanderberckt cinq fils et trois filles; l'aîné, Jean, releva le 1/7/1625, sa part dans la seigneurie, et, peu de temps après, ses cohéritiers et, entre autres, ses frères Alexandre et François, vendirent leurs droits à Louis Clarisse (reliefs du 29 décembre 1628 et du 27 juillet 1629).

Son frère : Alexandre de Longin, chevalier, seigneur de Budingem, qui portait : « écartelé, aux 1 et 4 de gueules à 5 billettes d'or ; aux 2 et 3 d'or à 3 bandes d'azur », fils de Joannes Longin, seigneur de Bigard, et de dame Misericordia Maria van der Berckt, petit-fils de Guiliam van der Berckt, seigneur de Tesselieu, et d'Isabella Boagerts fille de Jacques, président du Conseil de Flandre, arrière-petit-fils de Jan van der Berckt et de Maria van Overbeke, arrière-arrière-petit-fils de Gaspar van Overbeke, secrétaire du Conseil de Brabant, et de Maria van Zellebeke, ce dernier descendant par sa mère Joanna de Keyser d'Adam de Keyser et de Margarita van Nieuwenhoven née des lignages, avait été admis le 21 avril 1633 au lignage Steenweeghs.

X v. 1625 **Geneviève du VAL** (fille de Jacques, valet de chambre ordinaire du Roi et tapissier de la Reine, demeurant rue St-Honoré à Paris, et Catherine Oudin ou Houdin)

D'où :

- **Alexandre-Gilbert, qui suit**
- Catherine X 15 jan 1679 Gédéon III du Bois des Cours (fils de Gédéon II, Bon de la Maison-Fort, sgr de Favières, Argenoux et Dampierre-sous-Bouhy en Pie, et de Marie-Anne Sarrau)



Château de la Maison-Fort (Bitry, 58) – armes Gillot / du Bois des Cours

4/ Alexandre Gilbert GILLOT d'ALLIGNY

Chvr, baron (ou marquis) d'Alligny, sgr du Renard (St-Martin-du-Tronsec, 58)

X v. 1650 **Anne BRICONNET** (fille de Charles, Sgr de **Glatigny** (Versailles), (1619-1680) Président à mortier au Parlement de Metz, conseiller du Roi, à qui il vend en 1675 Glatigny, qui sera offert à Mme de Montespan ; arrière-petit-fils du fameux **Jean Briçonnet**, Président de la Cour des Aydes ; et de Madeleine Petau, sa seconde femme, elle-même remariée en 1681 à René Hinselin, sgr de Hautecourt, fils de Pierre et Magdelaine ou Marie Gillot, ci-dessus).



Jean Briçonnet, sgr de Glatigny, par Clouet

On trouve la trace **la seigneurie de Glatigny** dès 1209 lorsqu'une certaine Pétronille fait don de terres à l'abbaye de Saint Germain des Prés, dont relevait la plaine de Versailles. Aux XIVème et XVème siècles, elle est la propriété d'une famille des Essarts qui gravite autour des Valois, puis jusqu'en 1675 de la **famille Briçonnet**, hauts dignitaires du royaume. Proche de la capitale, elle attire en effet les grands commis d'Etat.

En 1675, elle est achetée par Louis XIV (avec Marly, La Celle, le Chesnay et Bougival) et il la met à disposition de Madame de Montespan, qui fait édifier par Jules Hardouin-Mansart le fastueux château de Clagny, à l'endroit où se situe aujourd'hui la gare de Versailles Rive Droite. Le parc boisé de Glatigny va ainsi être annexé au parc de Clagny, qui passe ensuite au duc du Maine jusqu'à sa démolition en 1769. Saisi à la Révolution, le manoir de Glatigny passe à la famille Gondouin puis à celle des Fourcault de Pavant. Les terres sont quant à elles progressivement alloties pour bâtir de belles villas ou encore l'école Saint Jean de Béthune. Le manoir devient en 1899 propriété des Petites Sœurs des Pauvres avant de disparaître définitivement.

D'où :

- **Alexandre** (+ 17 jan 1705, Alligny)
 - **Marie**, dame d'Alligny et du Renard (le « Bois du Renard », à St-Martin-sur-Nohain) X 1744 Pierre Jules Coignet de La Thuilerie, Mis de Courson (les-Carrières, 89), sgr de Rezay, Bon de Migé, Prieur de Saint-Mesmin (fils de Pierre-Paul, cte de Courson et de Germaine Nigot de Saint-Sauveur)
 - **Anne Madeleine** X 1740 Louis François Marie de Verton
-